

Les parents d'élèves aux faibles revenus dénoncent la cherté des prix
Les articles scolaires envahissent rues et marchés



Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 5218 - Mardi 10 novembre 2020 - Prix : 10 DA

Epidémie

642 nouveaux cas et
14 décès en 24 heures

Page 2

«Un pas en avant significatif pour le monde»

Covid-19 : Pfizer annonce que son vaccin est efficace à 90 %

Page 2

Chapelet de feux hors saison

Par Mohamed Habili

Tant que les enquêtes visant à déterminer les véritables causes des dizaines de feux forestiers qui se sont déclarés quasi simultanément dans plusieurs wilayas de l'ouest et du centre sont en cours, il faut évidemment se garder de spéculer sur leur origine, comme semble le faire Abderrazak Makri le président du MSP, qui n'a pas attendu longtemps avant d'exiger du gouvernement de révéler l'identité et les motivations des incendiaires. Lui du moins ne croit pas trop que le ou les coupables soient en l'occurrence les facteurs météorologiques, pourtant particulièrement favorables, du moins à en croire des gens bien au fait de ces sujets, lesquels cependant n'excluent pas l'intention criminelle. On sait que le Premier ministre Abdelaziz Djerad lui non plus n'écarte pas cette possibilité, à supposer qu'il ne la privilégie pas par rapport à l'autre, celle de la spontanéité de cette cinquantaine de feux de forêt simultanés. A preuve, sa remarque que la nouveauté ici ne réside pas tant dans ces feux hors saison que dans le fait qu'ils se soient produits à proximité des zones habitées, comme pour laisser entendre que la finalité de leurs auteurs éventuels était bien de faire un maximum de victimes humaines. Un but d'ailleurs partiellement atteint, puisque deux morts ont été déplorés à Gouraya, outre une dizaine de personnes sauvées in extremis de la suffocation.

Suite en page 3

80 % des malades atteints du virus rentrent chez eux

Faute de lits dans les hôpitaux, plus de contaminations à domicile

● P^r Kamel Sanhadji : scientifiquement parlant, il ne s'agit pas d'une deuxième vague en Algérie



Ph.E. Soraya/J. A.

Les membres du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie de coronavirus sonnent l'alarme par rapport à une hausse «inquiétante» des cas de contamination qui se traduit sur le terrain par une saturation des hôpitaux. La quasi-totalité des contaminés est invitée à rentrer chez elle avec les médicaments, et c'est ainsi, une fois de retour à domicile, que le virus se transmet à grande vitesse. Page 2

Regards

Pandémie de Covid-19

La vigilance est de rigueur

Page 3

Ammar Belhimer, ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement

«L'ère de la tutelle sur l'information est révolue»

Page 16

80 % des malades atteints du virus rentrent chez eux

Faute de lits dans les hôpitaux, plus de contaminations à domicile

■ Les membres du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie de coronavirus sonnent l'alarme par rapport à une hausse «inquiétante» des cas de contamination qui se traduit sur le terrain par une saturation des hôpitaux. La quasi-totalité des contaminés est invitée à rentrer chez elle avec les médicaments, et c'est ainsi, une fois de retour à domicile, que le virus se transmet à grande vitesse.

Par Louisa Ait Ramdane

La situation sanitaire dans le pays inquiète désormais au plus haut point les spécialistes de la santé. Invité de la rédaction de la Chaîne 3 de la Radio nationale, le Professeur Riad Mahyaoui tire la sonnette d'alarme par rapport à la recrudescence des cas

P Kamel Sanhadji Scientifiquement parlant, il ne s'agit pas d'une deuxième vague en Algérie

LE PRÉSIDENT de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, P Kamel Sanhadji, a affirmé, hier à Alger, que scientifiquement parlant il ne s'agit pas d'une deuxième vague de Covid-19 en Algérie, insistant sur l'impératif «respect individuel et scrupuleux» des gestes barrières pour enrayer l'expansion du virus. Invité à la Radio nationale, M. Sanhadji a indiqué que la récente hausse des cas de contaminés par le covid-19 en Algérie «ne signifie en aucun cas l'enregistrement d'une deuxième vague». «Scientifiquement parlant, dans le cas d'une deuxième vague, le virus doit changer, faire des mutations génétiques, évoluer et changer ses caractéristiques, ce qui n'est pas le cas en ce moment en Algérie», a-t-il déclaré. Imputant la tendance haussière du nombre de contaminés enregistrés ces dernières semaines au «relâchement» dans l'application des mesures préventives, le Professeur a exhorté tout un chacun au strict respect des gestes barrières, une condition sine qua non pour concrétiser le plan d'urgence, qu'il a qualifié d'approprié, mis en place par les hautes autorités pour faire face à la pandémie. Par ailleurs, l'intervenant a «écarté» l'éventualité d'une nouvelle contraction du Covid-19 par les personnes rétablies, toutefois cela n'a pas encore été confirmé par les études et recherches scientifiques, précisant qu'une nouvelle contraction du coronavirus est tributaire d'une profonde mutation génétique du virus.

Par ailleurs, P Sanhadji a souligné la nécessité de réaliser un «hôpital spécialisé dans la mise en quarantaine», qui permettra de prendre en charge les premiers cas atteints des différentes épidémies pour endiguer leur propagation et effectuer des recherches scientifiques. **R. N.**

de contamination au coronavirus, considérant qu'«elle est plus grave que la première vague du virus».

Face à cette hausse fulgurante des contaminés ces derniers jours, dépassant les 600 cas, les établissements hospitaliers sont au seuil du niveau de saturation des lits occupés par les malades frappés par l'épidémie, alerte-t-il, faisant mention de quelque 100 cas diagnostiqués quotidiennement. Aussi, le membre du Comité scientifique chargé de suivi de la pandémie de coronavirus indique que plus de 80 % des malades testés positifs au coronavirus sont invités à rentrer chez eux, faute de lits pouvant les recevoir dans les différentes structures du pays. A côté de ces cas positifs qui ne trouvent pas de place en raison de la saturation, le P Mahyaoui fait savoir que «seuls 20 % de cas graves se battent en réanimation contre le virus mortel».

Il juge la situation à la fois «inquiétante et préoccupante», face à cette recrudescence contre laquelle «il faut trouver une solution le plus rapidement possible», déclare-t-il.

P Mahyaoui met à l'index un relâchement fatal des mesures de prévention contre la propagation du Covid-19 par la population. Précisément, il a pointé les rassemblements de citoyens observés lors de cérémonies de mariage ou par suite de décès, de même que l'organisation de rassemblements à caractère politique, propices à une propagation de la pandémie. Il ira jusqu'à dire qu'un tel manquement «peut être considéré comme participation à un crime».

Exhortant à une mobilisation générale ainsi qu'à une prise de conscience individuelle comme collective, le P Mahyaoui sollicite



Professeur Riad Mahyaoui

également les pouvoirs publics à agir en sanctionnant tout citoyen n'observant pas un respect total des dispositions d'urgence prises pour lutter contre le Covid-19, notamment le confinement, la sécurité sanitaire et surtout les gestes barrières. Il suggère que «si c'est nécessaire, il faut penser à sanctionner plus sévèrement tous les dépassements constatés, parce que le virus circule, il tue».

Abordant la situation du personnel médical, l'invité de la Chaîne 3 évoque une tragédie. Ainsi, depuis l'apparition de la pandémie, 7 881 membres des personnels soignants ont été frappés par la maladie, dont 113 ont, à ce jour, perdu la vie. Il tient à rappeler qu'au vu du bilan du coronavirus qui s'alourdit de jour en jour, le ministère de la Santé a sollicité l'aide du personnel médical à la retraite afin de «renforcer les rangs des équipes médicales au front».

Invité aussi de la Radio nationale

Chaîne 1, l'épidémiologiste Mohamed Belhocine a abondé dans le même sens, réaffirmant le constat du relâchement dans les mesures de prévention, amenant à «une situation très inquiétante».

Mohamed Belhocine, président de la cellule opérationnelle chargée d'investigation et de suivi des enquêtes épidémiologiques au ministère de la Santé, a qualifié la situation épidémiologique de «préoccupante». Il n'a pas manqué de souligner le relâchement, voire «l'abandon», enregistré vis-à-vis des mesures

de prévention comme facteur plus important de cette deuxième vague, en plus du changement de climat et la baisse des températures qui favorise la propagation du virus, la reprise des activités commerciales, sportives et éducatives, des environnements qui encouragent la contagion du coronavirus. Selon lui, les mesures prises par les autorités sont «justifiées» face à cette hausse des cas, préconisant un renforcement du confinement et de la prise en charge des patients diagnostiqués positifs. **L. A. R.**

Epidémie 642 nouveaux cas et 14 décès en 24 heures

L'ALGÉRIE a enregistré 14 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, deux cas de plus qu'hier (12), portant à 2 062 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar. Le nombre de contaminations a connu une baisse, avec 642 cas, soit 28 cas de moins par rapport au bilan d'hier (670), pour atteindre au total 62 693 cas confirmés. **R. N.**

«Un pas en avant significatif pour le monde»

Covid-19 : Pfizer annonce que son vaccin est efficace à 90 %

La course contre la montre pour trouver un vaccin contre le coronavirus continue. Une bonne nouvelle venait hier de celui développé par les laboratoires Pfizer et BioNTech. Selon eux, celui-ci est «efficace à 90 %». Cette estimation se base sur les résultats préliminaires de la première analyse intermédiaire de leur essai de phase 3, la dernière avant une demande d'homologation.

Cette «efficacité vaccinale» a été mesurée en comparant le nombre de participants infectés par le nouveau coronavirus dans le groupe qui a reçu le vaccin et dans celui sous placebo, «sept jours après la deuxième dose et 28 jours après la première», ont-ils expliqué dans un communiqué conjoint. La protection des patients a été obtenue sept jours après la deuxième des deux doses et 28 jours après la première, selon les résultats

préliminaires. Plus de huit mois après le début de la pire pandémie en plus d'un siècle, nous pensons que «cette étape représente un pas en avant significatif pour le monde dans notre bataille contre la Covid-19», a déclaré le président-directeur général de Pfizer, Albert Bourla, dans un communiqué conjoint relayé par les médias. «Le premier ensemble de résultats de notre essai de vaccin Covid-19 de phase 3 fournit la preuve initiale de la capacité de notre vaccin à prévenir le Covid-19», ajoute-t-il. Les entreprises Pfizer et BioNTech ont déclaré qu'elles n'avaient jusqu'à présent constaté aucun problème sérieux de sécurité pour le candidat-vaccin et qu'elles comptaient demander aux États-Unis une autorisation d'utilisation d'urgence dans le courant du mois. Toujours selon Reuters, Pfizer prévoit de demander aux États-Unis «une autorisation d'utilisation

d'urgence pour les personnes âgées de 16 à 85 ans».

Jusqu'à 1,3 milliard de doses en 2021

Suite à cette annonce, les Bourses se sont envolées, notamment dans les secteurs de l'aérien, des transports ou encore les foncières immobilières. Sur la base de projections, les entreprises ont déclaré qu'elles prévoient de fournir jusqu'à 50 millions de doses de vaccin dans le monde en 2020 et jusqu'à 1,3 milliard de doses en 2021. Reuters rappelle que les entreprises ont déjà commencé à fabriquer le vaccin, avant même de savoir si ce dernier serait efficace. Une stratégie mise en place par d'autres laboratoires.

Meriem Benchaouia

Les parents d'élèves aux faibles revenus dénoncent la cherté des prix

Les articles scolaires envahissent rues et marchés

■ A pas moins de 7 000 DA pour les fournitures scolaires d'un seul élève du cycle primaire, sans compter les livres, plusieurs parents se voient obligés de casser leur tirelire ou emprunter de l'argent pour pouvoir remplir les cartables de leurs enfants.

Par Thinhinene Khouchi

Comme chaque année, quelque jours après la rentrée scolaire pour les élèves des paliers moyen et secondaire, chaque élève, muni de sa fameuse liste de fournitures scolaires, accompagne l'un de ses parents au niveau des différentes surfaces et marchés populaires pour acheter les fournitures. Au grand désarroi des parents, les prix ne sont pas abordables. Hier, lors de notre virée dans la capitale, des parents, guidés cette fois-ci par leurs enfants, achetaient ce dont ils avaient besoin tout en évitant les articles chers. On constate alors que les marques prestigieuses, dont les articles sont importés d'Europe, ont connu une hausse des prix, les autres labels ont aussi connu une flambée. À titre d'exemple, au niveau des marchés Clauzel, Meissonnier, Mohamed-Bougherfa (ex-Tnach) situé dans les ruelles de la localité de Mohamed-Belouizdad (ex-Belcoud), au marché de Bab El Oued et autres, qui sont pris d'assaut ces jours-ci par les élèves et leurs parents, les rues sont squattées par les étals des vendeurs de fournitures scolaires. Mais contrairement aux années précédentes, les prix sont vraiment élevés cette année. Pour un cartable d'un élève des cycles primaire, moyen ou secondaire, il faut compter entre 7 000 et 9 000 DA, sans compter le prix des livres. En effet, pour un tablier scolaire il faut compter entre 1 500 et 2 500 DA. Les cartables sont proposés à 1 000 DA et



Ph/E. Soraya J. A.

peuvent aller jusqu'à 7 000 Da selon la qualité du cartable et sa provenance. Les trousseaux coûtent entre 350 et 900 DA, selon la taille et la provenance. Les stylos sont à pas moins de 30 DA. Les articles scolaires siglés Maped son affichés comme suit : 180 DA le cahier de 192 pages et 255 DA celui de 96 pages. Quant aux crayons de couleur, le fourchette de leurs prix se situe entre 400 et 1 500 DA, alors que les ardoises affichent entre 220 et 950 DA... Il est

donc tout à fait normal de dénoncer cette situation qui devient de plus en plus intolérable, surtout pour les parents aux faibles revenus. Selon Mouloud, père de trois enfants, dont deux sont au lycée et un au primaire, croisé hier au marché de Ain Benian devant une table de fournitures scolaires, «les prix sont plus élevés cette année et vu la situation qu'on a traversée, notre budget sera vraiment serré». Et d'ajouter : «Mes enfants vont se contenter de

l'essentiel et du moins cher pour que chacun puisse avoir le cartable plein». Une mère de famille rencontrée devant une librairie à Alger-Centre nous a déclaré : «Je suis vraiment surprise par la hausse des prix par rapport à la dernière rentrée des classes». Et à notre interlocutrice d'ajouter que «pour cette année, je me contenterai d'acheter les cahiers et les stylos et vais récupérer les tabliers, cartables et autres articles de l'année passée».

T. K.

Regards

Par Mourad Hadjers

Au vu des derniers bilans des cas confirmés atteints par le Covid-19 à l'échelle nationale, un retour à la rigueur s'imposait. Sans s'aventurer dans un débat de spécialistes, qui sont les mieux placés pour avancer les véritables diagnostics, il serait hasardeux de parler d'une deuxième vague de la pandémie dans un pays hermétique depuis plusieurs mois. Avec ses frontières terrestres fermées, ses avions cloués au sol et une activité maritime gérée au compte-gouttes, la cause réelle de cette expansion des cas positifs à la pandémie ne peut être due qu'à un relâchement

Pandémie de Covid-19 La vigilance est de rigueur

généralisé. La tendance vers cette baisse de garde a été encouragée, d'une façon ou d'une autre, depuis la fin de la saison estivale et la rentrée sociale avec un discours officiel qui sous-entendait un retour à la vie normale. Comprimé dans ses moindres activités quotidiennes, le simple citoyen ne pouvait que se relâcher et croire que le danger ne rôde plus. Outre la rentrée scolaire qui redonne vie à toute société, des rencontres socioculturelles et même des rassemblements politiques ont été organisés sans aucun respect des mesures préventives, distanciation et port de bavettes ont disparu tout d'un coup des

images transmises des dites rencontres. Le contexte politique aidant, des formations politiques se sont relâchées dans des shows électoraux au moment où on exigeait du citoyen une «vie de poule», synchronisée entre confinement et régulation des déplacements ! C'était à la limite d'une vie sociale à deux vitesses.

Pour simplifier les termes, quand on veut imposer une discipline, dans un environnement de crise sanitaire, on doit être le parfait «discipliné», les faits ne trompent pas. L'impression qui s'est dégagée est que ce sont uniquement les services sanitaires qui sont au premier front dans

cette lutte contre la pandémie, le citoyen ne sent pas qu'il y a une mobilisation réelle de la part de tous les services publics, ni une réelle politique homogène susceptible d'enclencher la propagation du virus, dans les plus brefs délais. C'est au gouvernement, aux walis notamment, d'élaborer cette stratégie de lutte qui devrait être relativement infaillible et sans aucune tolérance, à n'importe quel niveau, la prise de conscience et l'éveil du citoyen viendront inéluctablement par la suite.

Par ailleurs, un véritable plan de communication et de sensibilisation est à mettre en œuvre, le plus rapidement possible, pour sortir des

Chapelet de feux hors saison

Suite de la page une

Pour le directeur général de la DGF (la Direction générale des forêts), Ali Mahmoudi, ces feux rappellent ceux de novembre 2012, survenus quant à eux dans une seule wilaya, celle de Béjaïa, sans toutefois leur être comparables pour le nombre, l'étendue et l'intensité, ce qui avait permis alors d'en venir facilement à bout. Ce dont il s'agit ici n'est pas d'appuyer une thèse plutôt que l'autre. Il revient à l'enquête de trancher entre elles. Mais de mettre en exergue que dans le cas où il est effectivement établi que ces incendies ne sont pas spontanés mais volontaires, alors ce n'est pas à un acte criminel qu'il faut les imputer mais à un acte terroriste. Sans doute un acte terroriste est-il un acte criminel, mais il y a dans le premier une dimension politique qui est absente dans l'autre. Le nombre, la simultanéité de ces feux de forêt, en plus de leur extension géographique, ne suffisent pas à eux seuls à prouver leur origine criminelle. S'ils sont due aux mêmes causes naturelles, il est compréhensible en effet qu'ils se déclarent en même temps ou quasiment, et cela partout où les détonateurs météorologiques se sont trouvés réunis. Ces facteurs déclencheurs ont pu jouer ce même rôle qui reviendrait à des incendiaires dans le cas de l'acte délégué avéré. Mais si d'aventure ce dernier est établi, alors l'acte terroriste l'est aussi. Car pour faire partir des feux échelonnés sur une aussi longue distance, il faut être organisé. Un acte criminel est par définition un acte solitaire, isolé, quand il ne serait pas le fait d'une seule personne. On n'imagine pas une bande criminelle courant d'une forêt à l'autre pour y mettre le feu. On imagine très bien par contre une organisation terroriste occupée à cette même tâche. La difficulté réside ici dans l'absence de revendication. Mais ce ne serait pas la première fois ces derniers mois que des actes de sabotage se soient produits qui n'aient pas été revendiqués. Qu'on se rappelle ceux qui ont eu pour théâtre les établissements hospitaliers au plus fort de la première vague de l'épidémie, ainsi que la série d'incendies qui les a accompagnés, et pour lesquels une trentaine de personnes sont poursuivies en justice.

M. H.

déclarations confuses et mettre un terme à la discordance des voix appelées à mobiliser la population. Les deux semaines à venir seront un véritable test pour tout le monde, la cote d'alerte est sonnée, la vigilance est de rigueur et la situation est encore maîtrisable.

M. H.

Revue El Djeïch

«L'Algérie sera plus solide et ouverte» avec la nouvelle Constitution

■ Avec la nouvelle Constitution adoptée le 1^{er} novembre, «l'Algérie sera plus solide et ouverte», a affirmé la revue «El Djeïch» dans son dernier numéro, soulignant que cette Constitution «consacre l'alternance démocratique au pouvoir et assure un changement radical du mode de gouvernance».

Par Hamid M. T.

«Avec la Constitution de novembre, l'Algérie sera plus solide et ouverte, tant elle consacre l'alternance démocratique au pouvoir et assure un changement radical du mode de gouvernance et de ses mécanismes», est-il écrit dans son éditorial.

Selon la revue, ce changement «provoquera une véritable rupture avec les pratiques du passé qui ont sapé l'autorité de l'Etat et a été à l'origine de la perte de confiance du citoyen envers ses institutions constitutionnelles».

«Elle permettra, comme l'a affirmé le président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, de «poser les fondements d'un système démocratique garantissant la protection des droits et des libertés, réalisant l'équilibre entre les différents pouvoirs et assurant la moralisation de la vie quotidienne», a-t-elle ajouté.

La revue de l'Armée a salué, dans ce contexte, la «loyauté» du peuple algérien qui a «fait prévaloir la voix de la raison et l'intérêt de la patrie sur tout autre intérêt,

contribuant ainsi au succès du référendum sur le projet d'amendement de la Constitution et ouvrant la voie à la concrétisation du projet de la nouvelle Algérie et à la réalisation de ses aspirations dans une Algérie puissante, sûre et prospère».

Elle a estimé que le référendum sur la nouvelle Constitution «préfigure l'avènement de la nouvelle Algérie dont les premiers jalons ont été posés par le peuple algérien», relevant que le choix de la date du 1^{er} novembre pour l'organisation de ce référendum «a une puissante dimension symbolique».

Ce choix, a-t-elle poursuivi, est «synonyme de fidélité au sacrifice des valeureux chouhada qui ont offert leur vie pour que nous puissions vivre et pour que vive l'Algérie libre et indépendante». «Tant que l'objectif poursuivi est l'édification d'un Etat émanant de la volonté du peuple et à son service, la nouvelle Algérie verra inéluctablement le jour à travers une série de réformes profondes inscrites dans la Constitution de novembre 2020», a-t-elle soutenu. L'édification de cet Etat «permettra de se consacrer véritablement au développement national, d'impliquer effectivement les jeunes et la société civile dans ce processus en leur donnant l'opportunité de contribuer à l'avènement du changement global et, par là même, à la promotion de la société à tous les niveaux», a expliqué la



revue.

«Atteindre ce que nous escomptons tous de stabilité permanente pour notre pays et de bien-être pour notre société, n'est pas si loin pour nous en tant qu'Algériens. Si les intentions sont sincères, si les volontés sont réelles et si les déterminations sont conjuguées, aucun obstacle ne pourra freiner la marche de la nouvelle Algérie. Nous avons tant de leçons à puiser de notre glorieuse histoire,

et il est impératif de nous en inspirer aujourd'hui et demain, pour que notre pays retrouve sa juste voie en nous entraînant et en conjuguant nos efforts afin qu'il puisse de nouveau avancer avec assurance vers l'édification d'une Algérie puissante, sûre et développée», a-t-elle écrit, citant le chef d'état-major de l'ANP, le général de corps d'armée, Saïd Chanegriha.

A cet égard, la revue assure qu'«après avoir joué pleinement son rôle en assurant l'accomplissement global du processus référendaire, notre vaillante armée continue de s'acquitter de ses nobles missions, sans jamais dévier, par fidélité aux glorieux chouhada de la révolution libératrice, aux valeureux moudjahidine et aux meilleurs parmi les enfants de la patrie».

H. M. T.

APN

Une plénière aujourd'hui consacrée à la présentation et au débat autour du PLF 2021

L'ASSEMBLÉE populaire nationale (APN) reprend ce matin ses travaux en séance plénière qui sera consacrée à la présentation du projet de loi de finances (PLF2021) et à l'ouverture des débats autour de ce texte, a indiqué, hier, un communiqué de l'Assemblée.

Le débat autour du PLF 2021 se poursuivra jusqu'à mercredi soir, date de l'intervention des présidents des groupes parlementaires, ainsi que de la réponse du ministre des Finances aux préoccupations et questions des députés concernant ce texte de loi, a précisé le communiqué.

Par ailleurs, l'APN poursuivra ses travaux jeudi matin en tenant une séance plénière consacrée au débat autour du projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre les crimes d'enlèvement de personnes, a ajouté la même source.

Les deux textes, poursuit la source, seront soumis, le mardi 17 novembre courant, au vote en séance plénière, a conclu la même source.

M. B.

Covid-19

Fermeture de la direction régionale AADL d'Alger-Est pour une durée de 15 jours

L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) a annoncé, hier dans un communiqué, la fermeture pour une durée de 15 jours, de la Direction régionale AADL d'Alger-Est (DRAE), à titre préventif contre la propagation de l'épidémie de Covid-19.

«L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) porte à

la connaissance de ses souscripteurs que la Direction régionale de l'AADL d'Alger-Est (DRAE) a été fermée pour une durée de 15 jours, comme mesure préventive contre la propagation du Covid-19 parmi les souscripteurs», lit-on dans le communiqué posté sur ma page officielle Facebook de l'AADL.

Cette décision intervient suite à l'enregistrement d'un nombre de cas d'atteinte par le

nouveau coronavirus (Covid-19) parmi les fonctionnaires et salariés de la DRAE, précisé-t-on dans le communiqué.

Face à cette situation, l'AADL appelle l'ensemble de ses travailleurs et fonctionnaires, à la nécessité de faire preuve de vigilance et de prudence et au respect des mesures préventives visant à juguler la propagation de l'épidémie.

Maya H.

Ouargla

Campagne de sensibilisation aux dangers du gaz naturel

La Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (Sadeg, filiale du Groupe Sonelgaz) a lancé dans la wilaya de Ouargla une campagne de sensibilisation sur les risques d'une mauvaise utilisation du gaz naturel, a indiqué, hier, l'entreprise dans un communiqué. Initiée en coordination

avec plusieurs secteurs, tels que l'Education, la Formation professionnelle, le Commerce, la Protection civile et la Jeunesse

et les Sports, cette campagne est menée à travers notamment des actions de porte-à-porte au profit des clients, les nouveaux bénéficiaires de cette énergie, en respectant le protocole sanitaire anti Covid-19, a précisé la source.

Placé sous le slogan «Pour un hiver chaud sans risques», la campagne de sensibilisation, qui s'étalera jusqu'à mars prochain, comprend un riche programme permettant, à travers

les médias et les réseaux sociaux, de donner aux clients des conseils et des orientations relatives à l'usage adéquat des installations et appareils fonctionnant au gaz naturel, en vue de leur éviter les risques liés à leur mauvais usage, souvent à l'origine de drames humains, souligne le communiqué.

Des tournées au niveau des établissements éducatifs visant à sensibiliser les élèves sur les risques de la mauvaise utilisation

du gaz naturel et les dangers que représentent l'inhalation du monoxyde de carbone ainsi que les agressions des ouvrages gaziers et électriques, font partie aussi du programme de la campagne, est-il ajouté.

Pas moins de 3 712 nouveaux foyers ont été raccordés récemment au réseau de gaz naturel à travers différentes communes de la wilaya de Ouargla, selon la même source.

R. N.

Complexe Sider El Hadjar

Régularisation des biens immobiliers

■ Le transfert des biens immobiliers du complexe sidérurgique Sider El Hadjar (Annaba) depuis le Groupe Sider, a été officialisé par la signature des actes, en présence du wali d'Annaba, Djamel Eddine Berimi.

Par Mohamed A.

La cérémonie de signature a eu lieu au siège de la Direction générale du Groupe Sider, à Chaïba dans la commune de Sidi Amar (Annaba), par le P-DG du Groupe Sider, Lakhdar Ouchich,

la présidente du conseil d'administration du complexe Sider El Hadjar, Djamila Labyadh et l'inspecteur régional des domaines publics et de la conservation foncière chargée des domaines publics de la wilaya d'Annaba, Halim Aber. L'initiative s'inscrit dans le cadre des efforts d'assainissement de la situation des biens immobiliers du complexe Sider El Hadjar, restée suspendue à cause des opérations de restructuration du complexe qui remonte à fin 2018, selon les explications données en marge de la cérémonie de signature.

Cette régularisation permettra au complexe Sider El Hadjar de consolider son capital commercial, de promouvoir son poids économique lors des transactions notamment bancaires et de booster les investissements projetés au complexe, est-il indiqué.

Les biens immobiliers transférés portent sur près de 758 hec-



tares représentant le terrain réservé aux structures diverses du complexe dont la valeur estimative dépasse les 100 milliards DA, selon le P-DG du Groupe

Sider à Annaba. Le complexe Sider El Hadjar, une filiale du Groupe Sider, emploie plus de 6 000 travailleurs et occupe une superficie totale de 903 hectares

incluant le terrain des structures relevant du complexe et se trouvant en dehors de la périphérie de l'usine.

M. A.

Céréales

Recul des cours du blé sur Euronext

LES PRIX du blé étaient orientés à la baisse hier sur le marché à terme européen, entraînés par des prises de profit des fonds et le fléchissement du dollar face à l'euro à la suite de l'élection américaine. Sur Euronext, la tonne de blé tendre baissait de 1,25 euro sur l'échéance de décembre à 207,50 euros, et de 1 euro sur l'échéance de mars à 206,25 euros, pour un peu moins de 3 450 lots échangés. La tonne de maïs reculait aussi de 1 euro sur l'échéance de janvier à 187,50 euros, et de 1,25 euro sur l'échéance de mars à 186,25 euros, pour quelque 570 lots échangés. En ce début de semaine, les marchés financiers saluent l'élection de Joe Biden avec des marchés boursiers en hausse en Asie, et des cours du pétrole en légère hausse, seul le dollar fléchissait légèrement face aux principales devises, résume Agritel dans une note. Sur le marché international, le Pakistan a acheté 320 000 tonnes de blé meunier dont une partie probablement en France. En Arabie saoudite, Sago a acheté 860 000 tonnes de blé de type hard, dans le cadre de son appel d'offres pour l'achat de 600 000 tonnes, pour des livraisons sur février/mars, ajoute Intercourage. Par ailleurs, les Etats-Unis ont aussi vendu 206 900 tonnes de maïs à la Chine.

Pétrole

Le Brent s'approche des 42 dollars à Londres

LES PRIX du pétrole ont augmenté hier après l'annonce par Pfizer et Biontech d'un vaccin contre le Covid-19 «efficacité à 90 %», selon la première analyse intermédiaire de leur essai de phase 3, suscitant l'espoir de voir la demande de noir repartir. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier bondissait de 6,39 % par rapport à la clôture de vendredi, à 41,97 dollars. A New York, le baril américain de WTI pour décembre gagnait de son côté de 8,51 % à 40,19 dollars.

R. E.

Allemagne

Exportations et excédent commercial progressent en septembre

Les exportations allemandes ont poursuivi en septembre leur rebond, tandis que les importations sont restées stables, entraînant une hausse de l'excédent commercial, selon les données officielles publiées hier. En données corrigées de variations saisonnières (CVS), les exportations, pilier de l'économie allemande, ont progressé de 2,3 % et les importations ont baissé de 0,1 % par rapport à août, a annoncé l'office fédéral des statistiques Destatis.

Il s'agit de la cinquième hausse mensuelle d'affilée des exportations après leur plongeon au printemps causé par la pandémie

de Covid-19. Par rapport à septembre 2019, exportations et importations restent cependant en recul de respectivement 3,8 % et 4,3 %, signe de l'impact durable de la pandémie sur l'économie internationale et le commerce. «Les exportations et la production industrielle pourraient empêcher l'économie de tomber au quatrième trimestre dans une deuxième dépression en raison des nouvelles restrictions», note Carsten Brzeski, économiste chez ING. «Mais il est difficile de concevoir que les exportations ne soient pas affectées». Avec l'élection de Joe Biden aux Etats-Unis, même si «le secteur ne retrouve-

ra pas facilement sa force passée, la perspective pour les exportateurs allemands s'est améliorée», ajoute M. Brzeski, en référence à l'attitude hostile de Donald Trump envers la puissance commerciale allemande. La balance commerciale a progressé en septembre à 17,8 milliards d'euros, toujours en données CVS, contre 15,4 milliards en août.

Les échanges avec l'Union européenne ont baissé de 3,3 %, tant côté exportations que pour les importations par rapport à septembre 2019. Pour les pays tiers, les exportations sont en baisse de 4,4 % et les importations de 5,4 % sur un an. Lylia K.

Suisse

Le taux de chômage inchangé à 3,2 % en octobre

Le taux de chômage en Suisse est resté inchangé en octobre à 3,2 %, a annoncé hier le secrétariat d'Etat à l'Economie (Seco), dans un pays confronté à une forte recrudescence du Covid-19. Fin octobre, 149 118 personnes étaient inscrites au chômage auprès des offices régionaux de placement, soit 558 de plus que le mois précédent, a indiqué le ministère suisse de l'Economie dans un communiqué. En rythme annuel, il s'est

toutefois accru de 46,6 %, avec 47 434 personnes inscrites de plus qu'en octobre 2019.

Le chômage des jeunes, de 15 à 24 ans a reculé pendant le mois sous revue de 7,9 % par rapport au mois précédent. En revanche sur un an, il a augmenté de 5 570 personnes, soit un bond de 46,4 %, effets de la pandémie obligent. A l'autre bout de l'échelle, le chômage parmi les 50-64 ans a augmenté de 1 015 personnes (+2,5 %) en octobre

pour s'établir à 40 891 personnes. Par rapport au même mois de l'année précédente, cela correspond à une augmentation de 12 482 personnes (+43,9 %). Au total, la Suisse comptait 241 460 demandeurs d'emploi en octobre, précise le ministère fédéral.

La deuxième vague épidémique frappe le pays de plein fouet et de nombreux cantons sont obligés d'avoir recours à des mesures de confinement

partiel qui pèsent sur l'activité économique. Les autorités fédérales ont pour l'instant rechigné à imposer des mesures de confinement à l'ensemble de la Suisse comme l'y autorise la loi, craignant l'impact négatif sur l'économie. La situation sanitaire reste préoccupante dans de nombreux cantons où les hôpitaux commencent à manquer de capacités d'accueil, notamment dans les cantons francophones.

Farid R.

Bourse

Wall Street se prépare à ouvrir en hausse après l'élection de Biden

Wall Street se préparait à ouvrir en hausse après l'élection de Joe Biden comme prochain président des Etats-Unis, les contrats à terme sur les grands indices de la Bourse de New York étant dans le vert dimanche soir lors du début des échanges électroniques. Vers 23h35 GMT, le contrat à terme (pour décembre) sur le Dow Jones s'appréciait de 0,79 %, celui sur le Nasdaq de 1,23 % et celui sur le S&P 500 de 0,89 %.

Les contrats à terme donnent généralement une indication de l'orientation que devrait prendre la Bourse à l'ouverture. La place new-yorkaise avait déjà nettement progressé la semaine dernière, enregistrant sa meilleure performance hebdomadaire depuis avril. De lundi à vendredi, le Dow Jones avait grimpé de 6,9 %, le Nasdaq de 9 % et le S&P 500 de 7,3 %. Wall Street s'apprêtait à poursuivre sur la même dynamique alors que les

grands médias américains ont annoncé samedi la victoire du démocrate Joe Biden face au milliardaire républicain Donald Trump, qui refuse toutefois de concéder la défaite et a engagé plusieurs actions en justice. Le marché semble se satisfaire d'un possible scénario où la Maison-Blanche et la Chambre des représentants seraient contrôlées par les démocrates, tandis que le Sénat resterait aux mains des républicains. Une telle situa-

tion limiterait fortement la marge de manœuvre de M. Biden pour faire appliquer une hausse des impôts sur les grandes entreprises et les grandes fortunes ainsi qu'une augmentation de la taxe sur les plus-values boursières, des mesures qui figurent dans son programme. Deux élections spéciales prévues en janvier 2021 dans l'Etat de Géorgie, bastion républicain jusqu'à ces élections, déterminent le contrôle du Sénat. N. T.

Finance verte Le Royaume-Uni accueille un sommet virtuel

LE ROYAUME-UNI accueille depuis hier un sommet virtuel sur la finance verte et les investissements durables, «plus grande opportunité commerciale de notre temps» pour les entreprises, qui réunira dirigeants politiques et grands noms de la finance mondiale. Ce sommet de trois jours, baptisé «Green Horizon summit», s'ouvre le jour où devait initialement débuter à Glasgow la Conférence internationale sur le climat COP26, reportée à 2021 en raison de l'épidémie de nouveau coronavirus. Selon les organisateurs, le sommet a pour but d'accélérer l'innovation financière dans le climat, en promouvant des initiatives semblables à celles des «obligations vertes», auxquelles les entreprises ont déjà pu souscrire pour tirer profit de projets environnementaux dans le monde entier.

«Atteindre les objectifs de zéro émission nette de CO2 nécessite une transition économique complète, impliquant chaque entreprise, banque, assureur et investisseur», a prévenu, dans un communiqué, l'ancien gouverneur de la Banque d'Angleterre, Mark Carney, qui y voit «la plus grande opportunité commerciale de notre temps».

Désormais envoyé spécial de l'ONU pour le climat et conseiller du Premier ministre Boris Johnson, M. Carney exposera les progrès réalisés par le secteur financier pour aider à résoudre la crise climatique et ce qui doit encore être fait en amont de la COP26, affirmant dans un communiqué commun le Green Finance Institute et la City of London Corporation, l'organisme qui gère la City de Londres. Parmi les autres intervenants figurent le patron de l'ONU, Antonio Guterres, la présidente de la Banque centrale européenne, Christine Lagarde, ou encore le Prince Charles, héritier de la couronne britannique. Du côté des investisseurs, sont attendus les directeurs des banques HSBC, Barclays et Standard Chartered, le co-fondateur de Microsoft Bill Gates, le milliardaire Mike Bloomberg ou encore Larry Finck, patron du colossal gestionnaire d'actifs BlackRock, qui s'est engagé à ce que son fonds d'investissement donne la priorité dans ses holdings au changement climatique et réduise sa participation aux projets qui exploitent du charbon. Le sommet sera aussi l'occasion de débattre de «la manière dont le financement privé peut travailler avec les gouvernements pour permettre que la croissance verte stimule la relance mondiale post-Covid», ajoute le communiqué.

En amont de la COP26, chargée de définir les prochaines étapes pour freiner le réchauffement climatique, le Royaume-Uni co-organisera aussi avec l'ONU une réunion politique le 12 décembre afin d'exhorter les gouvernements à redoubler leurs efforts pour réduire les émissions de CO2, comme prévu dans l'accord de Paris. **APS**

Forêts

Le ministère de l'Environnement appelle à l'intensification des efforts de lutte contre les feux

■ Le ministère de l'Environnement a déploré samedi l'impact des feux de forêt qui ont touché plusieurs wilayas du pays faisant des victimes, assurant qu'il intensifiera ses efforts en coordination avec les secteurs concernés, les associations environnementales et la société civile pour restaurer cet écosystème.

Par Hania Y.

Après avoir présenté ses sincères condoléances aux familles des victimes de ces incendies de forêt et souhaité un



PH. T. D. R.

prompt rétablissement aux blessés, le ministère a insisté, dans un communiqué, sur la nécessaire intensification des efforts pour le signalement des graves violations au droit de l'environnement.

Le ministère a, à cette occasion, salué les efforts colossaux

consentis par les éléments de la Protection civile et les gardes forestiers pour éteindre ces incendies. Le ministère a, à cet égard, assuré qu'il intensifiera ses efforts, en coordination avec les ministères concernés, les associations environnementales

et la société civile, pour restaurer cet écosystème qui joue un rôle écologique, économique et touristique important, contribuant à la préservation de la biodiversité et de l'équilibre écologique et à l'éradication de la pauvreté.

Hania Y.

Pour compenser nos émissions de CO2

Planter des arbres n'est pas une solution viable

À lieu de diminuer à la source leurs émissions de CO2 pour limiter l'effet de serre et donc le réchauffement climatique, la plupart des acteurs se contentent de les compenser en constituant des stocks de carbone via la plantation d'arbres. C'est la fameuse «compensation carbone», populaire mais très insuffisante. Ceci devrait nous pousser au contraire à diminuer drastiquement les émissions à la source et non quand il est trop tard. Les projets de plantation d'arbres, peu coûteux et faciles à mettre en œuvre, sont devenus très courants au point que tous les acteurs (sociétés, associations, collectivités territoriales, institutions...) en abusent pour justifier leurs activités polluantes, s'affranchir de réductions à la source de leurs émissions et/ou pour séduire le grand public, emprunt d'un renouveau de la «nature». Ainsi, de nombreuses associations, pétitions, applications «vertes» sur smartphone surfent sur ces programmes de plantation pour se faire connaître et/ou en tirer des revenus, trop souvent de manière contre-productive en octroyant aux entreprises polluantes de véritables «permis de polluer». Pourquoi diminuer en amont ses émissions de gaz à effet de serre quand on peut les compenser facilement en aval tout en «verdissant» son image ?

C'est en partie la critique formulée par une étude publiée dans le journal de l'American Geophysical Union, Earth's Future : «Cultiver des plants puis stocker le CO2 qu'ils ont pris à l'atmosphère n'est pas une option viable pour contrecarrer les émissions non réduites provenant de la combustion des énergies fossiles».

«Si nous continuons de brûler du charbon et du pétrole comme nous le faisons actuellement en regrettant ensuite notre inaction, les quantités de gaz à effet de serre que nous devons extraire de l'atmosphère afin de stabiliser le climat seront bien trop importantes à gérer», a déclaré Lena Boysen, auteur princi-

pal de l'étude et chercheuse au Potsdam Institute for Climate Impact Research (PIK) en Allemagne.

En s'appuyant sur des simulations informatiques dynamiques à l'échelle de la planète, les scientifiques expliquent que la compensation carbone via la plantation d'arbres est impossible au niveau planétaire : même en exploitant des arbres productifs comme les peupliers ou certains arbustes capables de stocker 50 % du carbone contenu dans leur biomasse, dans le scénario business as usual que nous suivons, de telles plantations remplaceraient la totalité des écosystèmes naturels dans le monde entier, ce qui n'est évidemment pas une solution.

Si l'Accord de Paris sur le climat était respecté (ce qui est loin d'être le cas), les plantations nécessaires pour compenser nos émissions de gaz à effet de serre devraient être énormes : elles remplaceraient de larges superficies d'écosystèmes naturels et plus d'un quart des terres agricoles utilisées. Là encore, les conséquences dépasseraient largement les bénéfices.

En outre, «la réputation de la compensation carbone est mise à mal du fait qu'un nombre significatif de projets, notamment ceux visant à «réduire les émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts» (REDD+), font face à une opposition locale et sont contestés parce qu'ils considèrent que l'agriculture paysanne et l'utilisation de la forêt par les peuples autochtones sont responsables de la déforestation, tout en gardant le silence sur les causes réelles de la destruction à grande échelle de la forêt» (Déclaration de la société civile internationale).

Au final, «seules des réductions ambitieuses de nos émissions et des progrès techniques dans l'aménagement du sol pourraient éventuellement éviter une concurrence féroce pour la terre», indique l'étude. Et pourtant, limiter le réchauffement à 2°C d'ici à

2100, nécessiterait beaucoup d'eau, des engrais chimiques et des technologies de stockage du carbone qui atteignent plus de 75 % du CO2 extrait de l'atmosphère. Il faudrait donc développer les technologies qui minimisent les émissions de carbone provenant de la culture, de la récolte, du transport et de la conversion de la biomasse et, en particulier, la capture et le stockage à long terme du carbone (CCS).

Les auteurs de l'étude sont catégoriques : «Les plantes pourraient-elles encore nous aider à stabiliser le climat dans le pire des cas ? La réponse est non. Il n'y a pas d'alternative pour une atténuation réussie», affirme Wolfgang Lucht du PIK. Si les plantations peuvent jouer un rôle dans la réduction des concentrations en CO2, celui-ci reste limité et contraint par une gestion rigoureuse des terres. En effet, quid de la biodiversité d'une monoculture de peupliers qui remplacerait une prairie en friche pour compenser des émissions d'une entreprise polluante ? Si le bilan carbone pourrait être positif, l'écosystème s'en trouverait certainement appauvri, sans parler de la vulnérabilité de la plantation aux risques naturels (tempêtes, incendies, inondations...)

Or, jusqu'à présent, les plantations de biomasse comme moyen d'élimination du CO2 a souvent été considéré comme une approche comparativement sûre, abordable et efficace. Mais l'étude est formelle : cette option n'est pas une solution pour épurer notre atmosphère. Au lieu de cela, «la réduction de l'utilisation des combustibles fossiles est une condition préalable à la stabilisation du climat, mais nous devons également utiliser diverses options allant du reboisement sur les terres dégradées à une agriculture à bas coût et des systèmes d'irrigation efficaces pour limiter les déchets alimentaires», précise Tim Lenton de l'Université d'Exeter (Grande-Bretagne).

K. L.

Les éditions «El Djazaïr Taqraa»

Lancement d'un salon virtuel du livre

■ Des livres pour différentes spécialités sont proposés à la vente sur la plateforme numérique des éditions El Djazaïr Taqraa. Ce salon virtuel du livre met à la disposition de ses clients un riche catalogue, en langues arabe, française et anglaise, où les passionnés de lettres, chercheurs et étudiants peuvent trouver des ouvrages importants. Une livraison pour les quarante-huit wilayas du pays est possible, selon les organisateurs. Des packs et des promotions sont aussi proposés au public.

Par Abla Selles

Un salon virtuel du livre est lancé par les éditions El Djazaïr Taqraa, mettant à la disposition du public des ouvrages de plus de quatre-vingts maisons d'édition algériennes et étrangères. C'est sur la plateforme de vente électronique dzreads.com que le public peut découvrir les livres proposés. En effet, un riche catalogue, en langues arabe, française et anglaise peut répondre aux besoins des passionnés de lettres, étudiants et chercheurs.

De la littérature, le livre scientifique, le livre d'histoire ou encore des ouvrages religieux, en

plus de packs rassemblant les œuvres d'auteurs universels, sont disponibles à la vente. Il y a aussi des packs et des ventes promotionnelles jusqu'au 12 novembre. Ce salon propose également des remises et des offres promotionnelles avec des livraisons sur toutes les villes du pays. L'éditeur explique avoir organisé cette manifestation virtuelle afin de parer à l'annulation du Salon international du livre d'Alger (Sila) et soutenir le secteur du livre.

D'autres maison d'éditions à l'image de «Barzakh», «Média plus» et des «Editions Anep», ont également organisé des ventes promotionnelles dans différents



réseau de librairies et d'associations culturelles, dans l'objectif de soutenir le secteur du livre en grande souffrance en cette période exceptionnelle.

Il est à noter qu'une braderie de livres a été organisée par les Editions Barzakh au mois d'oc-

tobre dernier dans six villes du pays, à savoir Oran, Mascara, Blida, Alger, Tizi Ouzou et Constantine.

À Oran, les associations «Bel Horizon» et «Le Petit Lecteur» ont accueilli les lecteurs désireux de vendre leurs livres.

Mascara avait organisé sa braderie du côté du Centre El Amel. A Alger, quatre librairies, dont l'Arbre à dire (Sidi Yahia), Kalimat (Alger-Centre), Arts & Lettres (El Biar) et la librairie générale d'El Biar ont abrité cette manifestation. **A. S.**

Une exposition sur les métiers de la restauration inaugurée

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a inauguré, dimanche, une exposition sur les métiers de la restauration utilisés lors des opérations de réhabilitation à la Citadelle d'Alger, indique le ministère dans un communiqué. Ouverte au public durant une semaine, «l'exposition s'inscrit dans le cadre l'exploitation des sites archéologiques et monuments historiques classés», précise-t-on de même source. La ministre a visité, à cette occasion, quelques «bâtisses» restaurées de la Citadelle, tout en s'enquérant de l'état d'avancement des travaux de restauration des autres parties du monument.

Elle a instruit, à ce titre, les responsables de ce site historique important de redoubler d'efforts afin de faire de la

Citadelle d'Alger une «destination culturelle et touristique par excellence» ouverte aux visiteurs, notamment les écoliers.

L'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels (Ogebc) a prévu depuis hier lundi des visites de 30 minutes

tous les jours avec des droits d'accès fixés à 500 DA pour les adultes, 250 DA pour les 10-18 ans et gratuit pour les enfants de moins de 10 ans.

Les travaux de construction de la citadelle ont été entamés au XVI^e siècle par les frères

Barberousse et elle est devenue le siège du pouvoir politique en 1816. Le site compte le palais du dey, le palais des beys, une mosquée pour le dey et une autre pour les janissaires, des bains, des jardins, en plus de structures militaires et fortifications.

Après plusieurs opérations de restauration non abouties, des travaux d'urgence et de sauvegarde de la citadelle ont été entamés en 2005, au niveau de neuf bâtisses du site, avant que les travaux de restauration ne soient engagés en 2011. **L. B.**

Mort du producteur Cyril Colbeau-Justin Farrugia, Foresti et d'autres lui rendent hommage

Le producteur Cyril Colbeau-Justin est décédé à l'âge de 50 ans des suites d'une longue maladie. «Tu me manques déjà», «immense tristesse». Les hommages pleuvent depuis ce week-end avec le décès de Cyril Colbeau-Justin ce samedi 7 novembre. C'est Dominique Farrugia qui a confirmé la mort du producteur de

cinéma et ami, sur son compte Instagram. «Même si je savais qu'il devait partir, je suis dévasté. C'était mon ami. Il était un grand producteur. Cyril Colbeau-Justin. Je t'embrasse là où tu es», écrit-il en légende d'un cliché.

Cyril Colbeau-Justin s'était notamment illustré dans sa carrière à la production de «Les

garçons et Guillaume à table», réalisé par Guillaume Gallienne et qui lui avait valu un César. À la tête de la société LGM Productions, il a notamment régulièrement travaillé aux côtés de Josiane Balasko, Kad Merad et Fabien Onteniente.

Au cours de sa carrière, il a produit «36 Quai des Orfèvres» d'Olivier Marchal, «Cloclo» de

Florent Emilio Siri, «Connasse, princesse des cœurs» avec Camille Cottin, ou encore «Madame» d'Amanda Sthers. Sur les réseaux sociaux, les personnalités à lui avoir rendu hommage sont nombreuses. De Florence Foresti à Jean-Luc Reichmann, en passant par Patrick Timsit.

R. I.

Netflix teste «Direct»

Un programme télé intégré à la plateforme de streaming

Rien de mieux qu'un bon vieux programme télé. Et c'est Netflix qui le dit. La plateforme de streaming déploie depuis le 5 novembre une nouvelle fonctionnalité appelée «Direct» et disponible via le navigateur web uniquement. Elle sera disponible pour les quelque sept millions d'abonnés français d'ici le début du mois de décembre.

Le principe ? Proposer «un flux en temps réel qui sera le

même pour tous les membres». Et si Netflix met en place une fonction qui annihile son concept original de contenu «à la demande», c'est pour mieux s'adapter aux habitudes de visionnage des Français, encore très attachés à la télévision linéaire.

«La France est l'un des rares pays d'Europe où le temps passé devant la télévision reste à un niveau élevé selon Médiamétrie», développe un

porte-parole de Netflix au HuffPost. «Nous pensons que cela offre une autre façon de découvrir les contenus Netflix, une alternative au visionnage à la demande». Exit donc le catalogue à la demande lorsque l'utilisateur passera par cette fonction, mais aussi les fameuses recommandations personnalisées de l'algorithme Netflix puisque tous les abonnés auront droit au même programme télé, nous précise-t-on. Productions

originales, séries, films, documentaires... «La programmation comprendra une majorité de contenus européens avec un accent particulier sur les contenus français et ne sera pas personnalisée pour chaque utilisateur». Déployée à compter de ce jeudi 5 novembre et sur tout le mois, la fonctionnalité «Direct» a été «pensée» pour les abonnés français, assure Netflix, et il n'est «pas prévu pour l'instant» d'étendre le test à d'autres pays.

En France, Netflix recense quelque 6,7 millions d'abonnés quand la «télé à papa» compte en moyenne 45 millions de téléspectateurs quotidiens. Pendant le premier confinement, les Français ont passé jusqu'à 4h40 en moyenne par jour devant le petit écran selon Médiamétrie, avec une augmentation du temps dédié à la télévision particulièrement marquée chez les jeunes de 15 à 24 ans.

C. M.



Irak

Les factions pro-Iran veulent surfer sur la vague Biden

■ L'élection de Joe Biden aux États-Unis signe une possible détente avec l'Iran, puissance agissante en Irak. Cette éventualité réjouit les factions irakiennes alliées du voisin iranien mais inquiète militants et responsables qui redoutent une extension de l'influence iranienne dans leur pays.

Par Mourad M.

«**L**e mandat de Donald Trump a été une période de destruction très négative», tranche d'emblée Mohammed Mohie, porte-parole des brigades du Hezbollah, faction chiite pro-iranienne la plus radicale d'Irak.

Dans le camp d'en face, qui a conspué un an durant le pouvoir à Baghdad et son parrain iranien, la crainte domine. «Les mêmes politiciens qui disent "Mort à l'Amérique" félicitent aujourd'hui Biden comme un vieil ami», s'emporte Youssef, un bloqueur engagé dans la révolte lancée en octobre 2019.

Mais pour les brigades du Hezbollah, comme pour tous les partisans de l'Iran en Irak,

Donald Trump a commis «le pire des crimes» en ordonnant l'assassinat en janvier à Baghdad du puissant général iranien Qassem Soleimani et de son lieutenant irakien.

Après ce raid mené par un drone, le bras de fer s'est durci : le Parlement irakien a voté l'expulsion des soldats américains déployés en Irak, Washington a répondu par une volée de sanctions et a même menacé de fermer son ambassade, mettant dans l'embarras le Premier ministre Moustafa al-Kazimi qui passe pour plus proche des Américains que des Iraniens.

«Nous espérons que la nouvelle administration (du démocrate Biden) va régler cela, en mettant fin à la crise et en retirant ses troupes», affirme à l'AFP M. Mohie.

«Avec une nouvelle personnalité qui mène des politiques dans la concertation, il est possible que la coordination entre pays se passe mieux», veut aussi croire Nasser al-Chemhari, porte-parole d'al-Noujaba, l'autre grande faction irakienne pro-Téhéran.

Après la flambée des tensions qui a laissé croire en début d'année à un conflit ouvert en Irak entre les ennemis irakien et américain, «la victoire de Biden est une nouvelle chance pour le monde de se diriger vers la stabilité et le dialogue», estime Khamis al-Khanjar, un influent député sunnite irakien.

M. Kazimi a tenté de renouer les liens avec Washington lors d'une visite aux États-Unis en août. Il a pris soin, ajoutent ses conseillers, de rencontrer Nancy Pelosi, cheffe du Congrès américain, pour entamer le dialogue avec les démocrates.

Si Joe Biden n'a pas encore dévoilé sa politique étrangère, il est loin d'être un inconnu en Irak, pays à majorité chiite comme le voisin iranien.

Il avait voté en faveur de l'invasion américaine de l'Irak en 2003. Et en Irak, personne n'a oublié sa proposition en 2006 de diviser le pays en trois régions autonomes chiite, sunnite et kurde. Le Président irakien, le Kurde Barham Saleh, le connaît de longue date. Il l'a qualifié samedi d'«ami» et de «partenaire de confiance». Mais dans les cercles du pouvoir, l'élection de



Joe Biden, ancien vice-président de Barack Obama, suscite l'inquiétude : laissera-t-il les pro-Iran gagner en influence alors que Trump jouait la «pression maximale» ? Une chose est sûre, quelles que soient les intentions du Président américain élu, les pro-Iran «ont se sentir pousser des ailes», soufflent déjà des officiels.

Alors que beaucoup imaginent un retour des États-Unis à l'accord sur le nucléaire iranien, d'autres ne veulent «pas revenir aux politiques d'Obama en Irak», affirme à l'AFP Dhafer al-Ani, un autre député sunnite.

Place Tahrir, où de modestes rassemblements anti-pouvoir continuent d'avoir lieu à Baghdad, «on ne voit pas en quoi changer de président changerait la politique américaine», assure Abou Saad, 74 ans.

Lui, aurait préféré une réélection Trump, probablement pour ses positions intransigeantes vis-à-vis de l'Iran.

Pour Zineb, 43 ans, l'Irak a besoin d'aide. «Nous traversons une crise économique et politique et avons des élections législatives prévues en 2021».

En attendant, prévient M. Mohie, Donald Trump est encore président pour plus de deux mois. «Il agit de façon totalement imprévisible, et il pourrait décider de viser nos chefs».

Côté gouvernement, deux responsables assurent qu'une «liste de sanctions» contre des intérêts iraniens en Irak est déjà prête et que M. Trump «va passer à la vitesse supérieure».

«Je n'imagine pas une campagne militaire mais rien ne me surprendrait vraiment», lâche l'un d'eux. M. M.



Commentaire

Formalité

Par Fouzia Mahmoudi

Jean-Luc Mélenchon, l'indéboulonnable dirigeant de La France Insoumise, vient d'annoncer, sans surprise, son intention de briguer, une fois encore, le poste de président de la République française. Celui qui a déjà participé deux fois à la course à l'Élysée, se dit prêt à se soumettre au vote des électeurs pour l'élection présidentielle de 2022. En effet, au JT de 20 heures de TF1 de dimanche, le chef de file des Insoumis s'est dit «prêt». «Quand tout va mal, et que cela semble nuit noire pour beaucoup de personnes qui ne trouvent pas leur compte dans cette société, il faut allumer une lumière pour qu'on se dise qu'il y a un bout de tunnel, qu'on peut faire autrement [...] Je propose ma candidature», a-t-il annoncé, en précisant qu'il «serait candidat définitivement si et seulement si [il] recueillait 150 000 signatures de parrainage». Pour le député de Marseille, qui a obtenu 19,6 % en 2017, soit 7 millions de voix, obtenir ces 150 000 signatures ne devrait être qu'une simple formalité. Mais la vitesse avec laquelle il va les obtenir lui offrira potentiellement la preuve d'une dynamique populaire. Ce chiffre de 150 000 est issu d'une proposition de loi que Jean-Luc Mélenchon a déposée à l'Assemblée. L'objectif est de donner un pouvoir aux citoyens, jusqu'ici réservé aux maires, avec un minimum de 500 de leurs signatures, indispensable à tout lancement de campagne présidentielle. «À ce moment-là, je me sentirai investi par le peuple», a ajouté le président des députés Insoumis, déjà candidat en 2012 et 2017. Il a précisé qu'aucun autre Insoumis n'avait souhaité être candidat. Jean-Luc Mélenchon s'impose ainsi comme le troisième candidat déclaré pour 2022, après la présidente du Rassemblement national, Marine Le Pen, et le président de Debout la France, Nicolas Dupont-Aignan. «Mon intention est de déconfiner les esprits et d'aider à se projeter sur l'avenir», a-t-il scandé, affirmant que 2022 était pour le pays «le moment de changer» de trajectoire, en référence au contexte sanitaire et sécuritaire difficile actuellement en France. Le député des Bouches-du-Rhône, 69 ans, a promis que sa candidature ne serait «pas qu'un homme, mais aussi un programme [...] dont la philosophie est l'harmonie entre êtres humains et avec la nature». Deux heures après son annonce au JT de TF1, Jean-Luc Mélenchon avait recueilli 20 000 signatures de parrainage sur une plateforme intitulée «Nous sommes pour». Mais pour avoir le moindre espoir de victoire, le candidat insoumis devra surtout rassembler. Or, chez les communistes, ses alliés des deux dernières présidentielles, l'affaire est loin d'être simple alors que le secrétaire national du PCF, Fabien Roussel, qui convoquera un congrès en juin prochain, a été élu sur l'engagement d'une candidature autonome de son parti. Député PCF et président de son groupe, André Chassaigne avoue déjà «porter avec détermination une candidature communiste à la présidentielle». La candidature de Mélenchon risque ainsi de finir, comme le furent celles de 2012 et 2017, par une nouvelle défaite au profit de ceux qui aujourd'hui apparaissent aux yeux des électeurs comme plus crédibles et surtout comme plus capables de répondre à leurs préoccupations. F. M.

Géorgie

Des dizaines de milliers de manifestants demandent de nouvelles élections

Des dizaines de milliers de partisans de l'opposition sont descendus dans la rue, dimanche en Géorgie, pour réclamer de nouvelles élections législatives, accusant les autorités d'avoir truqué les précédentes remportées de justesse par le parti au pouvoir.

La police anti-émeute de Géorgie, qui a fait usage de canons à eau contre les manifestants, est intervenue lorsqu'ils ont menacé de blocus le bâtiment de la commission électorale géorgienne.

«J'appelle ceux qui prennent part à ces rassemblements illégaux à s'abstenir de tout acte illégal», a déclaré le chef du parti au pouvoir, Irakli Kobakhidze, lors d'une conférence de presse nocturne. «Les criminels seront bientôt en prison», a-t-il ajouté en référence aux dirigeants de l'opposition. L'artère principale de Tbilissi s'est transformée en une mer de drapeaux géorgiens alors que quelque 45 000 manifestants se rassemblaient devant le Parlement, beaucoup

portant des masques de protection en pleine vague de la pandémie de Covid-19 dans le pays. Selon les chiffres officiels, le Rêve géorgien du milliardaire Bidzina Ivanichvili a remporté les élections du 31 octobre avec un peu plus de 48 % des voix, devançant de deux points les partis d'opposition qui s'étaient entendus pour former un gouvernement de coalition en cas de victoire. Celles-ci ont dénoncé des fraudes et refusé d'entrer au Parlement, faisant craindre une nouvelle crise politique dans ce pays où les élections provoquent souvent des remous et sont marquées régulièrement par d'importantes manifestations. «Ce qu'a fait le Rêve géorgien durant ces élections s'apparente à un coup d'État, nous allons les forcer à organiser de nouvelles élections», a déclaré Theona Lanchava, une pharmacienne de 33 ans ayant rejoint la manifestation. Pour Givi Baramidze, un retraité de 70 ans, ces élections étaient la «goutte de trop» : «Il faut les

balayer», a-t-il dit à propos du Rêve géorgien.

L'opposition abordait ces législatives avec beaucoup d'espoir, le principal parti d'opposition – le Mouvement national uni (MNU) de l'ex-Président Mikheil Saakachvili – ayant réussi à rallier toutes les autres formations d'opposition.

«Nous exigeons le remplacement de l'administration électorale totalement discréditée et la tenue d'un nouveau vote», a déclaré, dimanche à l'AFP, une responsable du MNU, Salomé Samadachvili, ajoutant que cela «permettrait de maintenir la stabilité dans le pays» et que le «Rêve géorgien n'a pas reçu de mandat démocratique pour rester au pouvoir». Le Premier ministre, Guiorgui Gakharia, a de son côté assuré que ces élections avaient marqué «un autre jalon important du développement démocratique de la Géorgie», critiquant l'opposition pour avoir organisé des rassemblements de masse en pleine pandémie.



CS Constantine

Stage annulé après la découverte de 12 cas de Covid

LE CS CONSTANTINE, pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football, a annoncé samedi soir avoir décidé d'annuler le stage bloqué qu'il devait effectuer à partir de dimanche à Alger, où il se trouvait, après la découverte de 12 cas positifs au Covid-19 parmi ses joueurs. Il s'agit de Yettou, Boudebouda, Mebarakou, Rahmani, Benmessaoud, Derradji, Boutadjine, Labani, Redjemi, Ben Tahar, Yaïche et Bencheikh. Après la fin de leur précédent stage, effectué essentiellement au stade Ben-Abdelmalek de Constantine, les «Sanafir» avaient rallié Alger samedi en vue d'un autre stage bloqué qui devait se poursuivre jusqu'au 15 novembre. Ça devait être un stage précompétitif pendant lequel les poulains du coach Abdelkader Amrani avaient trois joutes amicales au programme, respectivement contre la JS Saoura (le 8 novembre), le CR Belouizdad (le 12) et l'US Biskra (le 15). Cependant, les résultats des tests de dépistage préalablement effectués ont révélé la présence de 12 cas positifs au coronavirus parmi l'effectif, ce qui a contraint la direction du club à annuler ledit stage, avant de décider «le retour immédiat» à Constantine. «Tout le personnel du CSC devra subir de nouveaux tests de dépistage à l'arrivée», a indiqué la direction des «Vert et Noir».

Match amical L'USMA et la JSMS se neutralisent

L'USM ALGER et la JSM Skikda se sont neutralisées sur le score de 1 à 1 (mi-temps : 1-0), dimanche en match amical préparatoire disputé au stade de Zéralda (Alger), en vue du coup d'envoi du championnat de Ligue 1 de football, prévu le 28 novembre. Les deux buts de la rencontre ont été inscrits par Mahious (16') pour l'USMA et Merzougui qui a égalisé pour la JSMS à la 62' minute de jeu sur penalty. C'est la deuxième ren-

contre amicale pour la formation des «Rouge et Noir» après celle disputée devant la JS Saoura (0-0), alors que deux autres matchs ont été annulés face au Paradou AC et à l'US Biskra, en raison de la détection de cas positifs au coronavirus (Covid-19) au sein de l'effectif «usmiste». Même chose pour la JSM Skikda qui vient de jouer son deuxième match-test après celui disputé face au RC Relizane et perdu sur le score de 2 à 1.

Championnat national de volley-ball La reprise de la compétition reportée

LA REPRISE des championnats d'Algérie 2019-2020 de volley-ball, prévue initialement en janvier 2021, est reportée à une date ultérieure en raison de la situation sanitaire liée à la pandémie de coronavirus (Covid-19), a-t-on appris l'APS dimanche auprès de la Fédération algérienne de volley (FAVB).

«Au jour d'aujourd'hui, nous n'avons pas encore reçu l'accord du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) pour la reprise des entraînements. Nous avons tablé sur une reprise du championnat en janvier prochain, mais au vu du contexte actuel, ce sera impossible de le faire à cette période», a indiqué le président de l'instance fédérale, Mustapha Lemouchi. L'ensemble des championnats de volley-ball sont suspendus depuis mars dernier, sur décision des autorités en raison de la pandémie de Covid-19. «Les clubs auront besoin de deux mois de préparation pour pouvoir être au top sur le plan physique après une si longue période d'inactivité.

Si nous avons le feu vert pour la reprise des entraînements d'ici au mois de décembre, la reprise du championnat se fera en février ou, au plus tard, début mars. Dans le cas contraire, nous serons obligés de décaler encore», a-t-il ajouté. Le patron

de la FAVB tient énormément à reprendre le championnat de l'exercice 2019-2020, non sans fixer une date butoir. «Si d'ici à juin 2021, nous n'avons pas la possibilité de reprendre la compétition, nous serons obligés de mettre définitivement fin à la saison 2019-2020.

Dans ce cas-là, les répercussions seront très lourdes sur le volley-ball algérien», a-t-il averti. Pour rappel, il reste encore à disputer 12 journées non jouées de la Super-Division (hommes) et 6 journées du championnat féminin, alors que la Coupe d'Algérie a atteint le stade des 1/8 de finale.

L'entraîneur écossais de West Ham (Premier League anglaise de football), David Moyes, s'est montré satisfait de la prestation de l'attaquant international algérien Saïd Benrahma, auteur d'une passe décisive lors de la victoire décrochée samedi soir dans le temps additionnel face à Fulham (1-0), dans le cadre de la 8^e journée de championnat. «Benrahma a connu toutes les sensations, il a raté des occasions de buts, il a offert la balle de but à la 91' de jeu et a, derrière, fait une faute dans la surface synonyme d'un penalty pour Fulham qui a été manqué, heureusement. Il était exemplaire, car il a apporté une plus-value à notre équipe, dès son entrée en seconde période. Je ne peux pas le blâmer sur le penalty, car notre

Equipe nationale Belmadi satisfait de l'état de la pelouse du 5-Juillet

Le coach national a rallié dimanche Alger en vue du début du stage, prévu hier au Centre technique national de Sidi-Moussa. L'équipe nationale accueillera d'abord le Zimbabwe jeudi au stade olympique du 5-Juillet d'Alger (20h00), avant de se déplacer à Harare pour affronter les «Warriors» le 16 novembre (16h00 algériennes).

Par Mahfoud M.

À la veille de la 3^e journée du Groupe H, l'Algérie occupe la 1^{re} place avec 6 points, devant, respectivement, le Zimbabwe (4 pts) et le Botswana (1 pt), alors que la Zambie ferme la marche avec 0 point. Les deux premiers du groupe se qualifient pour la phase finale de la CAN-2021. Le driver des Verts, Belmadi, est arrivé avant-hier après-midi à Alger, accompagné de ses deux adjoints, Bouras et Madjid Bouguera.

Ce dernier s'est ensuite rendu au stade 5-Juillet pour voir l'état de la pelouse et les travaux qu'a connus la structure qui va accueillir le match Algérie - Warriors du Zimbabwe. Selon les échos parvenues, il est satisfait des travaux, surtout qu'il attache une très grande importance à ce genre de détails qui restent très importants pour remporter le match. Le défenseur du Club Africain de Tunis, Hocine



Le coach national s'enquiert de l'état du stade olympique

Benayada, a été appelé en renfort par le sélectionneur Djamel Belmadi, en vue de la double confrontation face au Zimbabwe, les 12 et 16 novembre dans le cadre des qualifications de la CAN-2021, en remplacement de Youcef Atal, testé positif au coronavirus. Benayada (28 ans) avait été convoqué auparavant chez les «Verts», mais sans jouer le moindre match. Le natif d'Oran a

rejoint durant l'intersaison le Club Africain pour un contrat de deux saisons en provenance du CS Constantine. C'est donc la première défection d'un joueur convoqué pour le match face au Zimbabwe, ce qui sera certainement difficile pour l'équipe nationale et le coach qui souhaitait réunir tout le monde pour cette confrontation.

M. M.

Adam Ounas «Je grandis à Cagliari»

L'international algérien, Adam Ounas, arrivé à Cagliari durant l'intersaison, a estimé qu'il «grandissait» en Sardaigne, où il a «repris confiance», en témoigne sa prestation samedi lors de la victoire à domicile devant la Sampdoria (2-0) pour le compte de la 7^e journée du Championnat d'Italie de football. «Evidemment, je me réjouis des trois points réussis face à la Sampdoria, mais je suis aussi content de la façon dont nous avons tous joué et de la force collective pour atteindre cet

objectif», a déclaré Ounas au site officiel de Cagliari, jugeant que le club est sur le bon chemin. Utilisé comme ailier droit, l'international algérien se distingue aussi avec son soutien défensif à ses coéquipiers durant les matchs, ce qui lui fait augmenter son volume de jeu, mais aussi la confiance en ses capacités. «Je suis arrivé à Cagliari après une longue période de sans jeu dans les jambes, je pense que j'ai grandi et repris confiance en mes capacités, ce qui augure d'une bonne saison pour moi», a expliqué Adam

Ounas, qui retrouvera l'équipe nationale à l'occasion de la double confrontation face au Zimbabwe pour le compte des éliminatoires de la CAN-2021. Interrogé sur ses titularisations dans les matchs de Cagliari, l'international algérien répond : «C'est à l'entraîneur de décider qui joue, nous travaillons tous jour après jour pour être prêts et améliorer le contact entre nous. Sur le terrain, nous voyons que nous sommes heureux, peu importe qui commence ou prend le relais en cours de match», a-t-il conclu.

West Ham

Moyes satisfait de la prestation de Benrahma

L'entraîneur écossais de West Ham (Premier League anglaise de football), David Moyes, s'est montré satisfait de la prestation de l'attaquant international algérien Saïd Benrahma, auteur d'une passe décisive lors de la victoire décrochée samedi soir dans le temps additionnel face à Fulham (1-0), dans le cadre de la 8^e journée de championnat. «Benrahma a connu toutes les sensations, il a raté des occasions de buts, il a offert la balle de but à la 91' de jeu et a, derrière, fait une faute dans la surface synonyme d'un penalty pour Fulham qui a été manqué, heureusement. Il était exemplaire, car il a apporté une plus-value à notre équipe, dès son entrée en seconde période. Je ne peux pas le blâmer sur le penalty, car notre

équipe est revenue derrière pour préserver notre maigre avantage. Les fautes existent en football», a réagi Moyes à l'issue de la partie. Entré sur le terrain à la 72' minute pour occuper l'aile gauche de l'attaque des «Hammers», Benrahma a été très remuant, mais aussi présent en récupérateur en défense. Dans les arrêts de jeu, l'international algérien a réussi à distiller une passe décisive à l'avant-centre tchèque Tomas Soucek qui, du plat du pied, a inscrit l'unique but de la rencontre (90'+1). Un succès qui permet à West Ham de monter provisoirement à la 11^e place au tableau avec 11 points. «Je suis très content pour mon équipe et pour avoir délivré ma première passe décisive. Nous avons gagné et c'est très important pour nous.

C'était un match difficile. Fulham a compliqué notre tâche, mais nous sommes restés solides et nous avons fini par décrocher une belle victoire en fin de match», a indiqué le natif d'Aïn Témouchent aux médias anglais. Benrahma (25 ans) a rejoint West Ham en octobre dernier, sous forme de prêt, avec une option d'achat automatique d'un montant estimé à 30 millions d'euros par la presse anglaise. Il fait partie de la liste des 24 joueurs convoqués par le sélectionneur national Djamel Belmadi, pour la double confrontation face au Zimbabwe, prévue les 12 et 16 novembre, comptant respectivement pour les 3^e et 4^e journées (Gr. H) des qualifications de la CAN-2021, reportée à 2022 en raison de la pandémie de coronavirus.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Ammar Belhimer, ministre de la Communication,
Porte-parole du gouvernement

«L'ère de la tutelle sur l'information est révolue»

LE MINISTRE de la Communication, Porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, a indiqué, hier, que "l'ère de la tutelle sur l'information est révolue", assurant que toutes les activités des partis opposés au projet d'amendement constitutionnel soumis à référendum le 1er novembre "ont été couvertes par les médias publics". Dans un entretien au journal électronique "Nouvelles d'Algérie", et en réponse à une question sur les partis opposés à l'amendement constitutionnel qui se sont plaints de restrictions politiques et d'un blackout des médias publics, le ministre a affirmé que "l'heure de la tutelle sur l'information est révolue", assurant que "toutes les activités des partis opposés au document de l'amendement constitutionnel ont été couvertes par les médias publics". Et d'ajouter que cette question devrait être posée aux organes qui n'ont pas assisté aux dites activités car, a-t-il dit, le ministère ne s'immisce pas dans le travail des salles de rédaction.

La plupart de ces partis ont participé au débat et à l'enrichissement en soumettant des propositions. Leurs dirigeants ont rencontré le président de la République et ils ont pu organiser leurs meetings et leurs activités de proximité, a tenu à rappeler M. Belhimer, réfutant l'idée selon laquelle la pandémie de Covid-19 aurait été exploitée pour restreindre les libertés et les partis d'opposition.

La conjoncture sanitaire a imposé à tout un chacun de s'adapter à une situation inédite,

aussi bien au niveau de l'action politique que dans les établissements névralgiques tels que les hôpitaux, les écoles, les mosquées, les marchés et les espaces commerciaux, a expliqué le ministre.

En réponse à une question sur "les restrictions imposées sur les libertés d'expression et d'opinion ou encore l'intimidation de journalistes et l'interpellation d'activistes du Hirak populaire dont le Gouvernement appréhenderait le retour", M. Belhimer a indiqué que "les manifestations ne se sont interrompues qu'avec l'apparition du coronavirus dans notre pays, c'est là une réponse suffisante aux récalcitrants, et sur la décision à l'origine de la suspension des activités".

L'interdiction de rassemblement a émané d'un comité scientifique médical spécialisé et n'a nullement de lien avec la politique, a-t-il souligné, rappelant qu'aucun journaliste n'a été arrêté pour des raisons professionnelles, et que "la majorité des activistes politiques sont sortis de prison après leur audition par le juge et avoir bénéficié de l'acquiescement". Cependant, la liberté ne signifie aucunement "attenter aux fondements et constantes de la nation ou menacer son unité et la stabilité de la société, d'une part, et les droits des individus, d'autre part."

"Nul ne doit se dissimuler sous le couvert de la liberté d'opinion excessive et outillée par des mains étrangères aux fins de déstabiliser le pays, nul n'est au-dessus de la loi", a-t-il soutenu.

R. N.

Finance islamique

Délivrance de certificats de conformité à sept banques jusqu'à novembre

L'AUTORITÉ charaïque nationale de la fatwa pour l'industrie de la finance islamique a délivré le certificat de conformité aux préceptes de la Charia pour la commercialisation des produits de la finance islamique à sept établissements bancaires et organismes financiers jusqu'à novembre 2020, a indiqué, hier, un communiqué du Haut Conseil islamique (HCI).

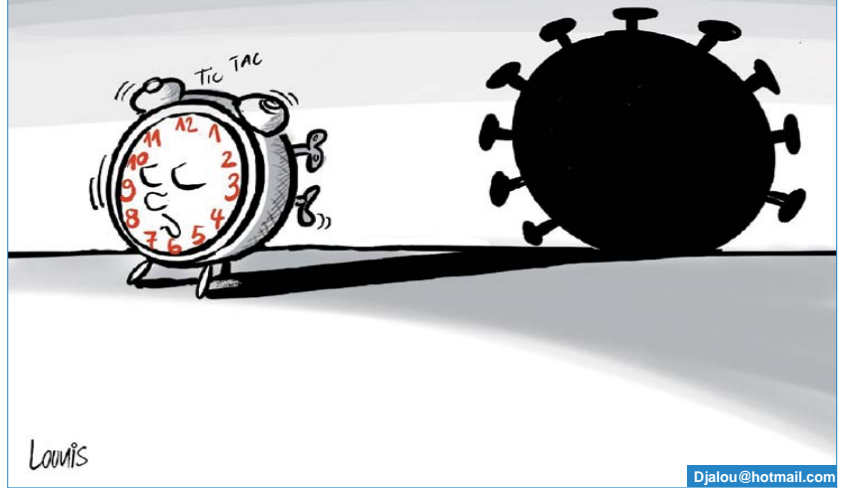
«Après parachèvement de la procédure légale et des conditions de validité des dossiers de demande du certificat de conformité pour la commercialisation des produits de la finance islamique, l'autorité a délivré, jusqu'à novembre 2020, sept certificats de conformité aux établissements bancaires et organismes financiers», lit-on dans le communiqué. Les établissements financiers concernés sont la Banque nationale d'Algérie (BNA), la Caisse nationale

d'épargne et de prévoyance (Cnep), le Crédit populaire d'Algérie (CPA), la Banque de l'agriculture et du développement rural (Badr), Bank ABC Algérie et AOM Invest, ajoute la même source.

«L'Autorité poursuit l'étude des dossiers désirant obtenir un certificat de conformité pour la commercialisation des produits de la finance islamique», précise le Conseil. Depuis sa création, le 1^{er} avril dernier, l'Autorité charaïque nationale de la fatwa pour l'industrie de la finance islamique a reçu et étudié les dossiers suivant le Règlement N° 20-02 du 15 mars 2020 publié par la Banque centrale. Ce règlement définit les opérations bancaires relatives à la finance islamique et les règles de leur exercice par les banques et les établissements financiers, a indiqué le conseil.

K. L.

Couvre-feu réaménagé de 20h à 5h



Djalou@hotmail.com

En attendant de nouvelles révélations

Affaire Khalifa Bank / D'autres accusés à la barre

■ Le procès de l'affaire Khalifa Bank s'est poursuivi, hier, au tribunal criminel près la cour de Blida. D'autres accusés ont été auditionnés par le juge.

Par Aomar F.

Dimanche, au premier jour du procès, la présidente du tribunal avait interrogé Abdelmoumène Khalifa sur les détails de création et de gestion de la banque El Khalifa, notamment le mouvement et le transfert des fonds. Il a été aussi questionné sur la gestion de la compagnie aérienne relevant de son groupe.

L'accusé Khalifa avait nié toutes les charges retenues contre lui, affirmant avoir été victime d'un complot avec la complicité de l'ancien système.

Aussi, les accusés auditionnés dimanche étaient revenus sur leurs déclarations faites auparavant au sujet notamment du retrait de fonds sans

titres réguliers. Leurs précédentes déclarations, faut-il le rappeler, condamnaient le principal accusé Abdelmoumène Khalifa, ex-P-DG du groupe.

Le tribunal criminel près la cour de Blida avait condamné Abdelmoumène Khelifa, en 2015, à 18 ans de prison ferme, assortie d'une amende d'un million de DA et la confiscation de l'ensemble de ses biens, pour «constitution d'une association de malfaiteurs», «vol en réunion et escroquerie» et «banqueroute frauduleuse, abus de confiance et falsification de documents bancaires».

Par ailleurs, le tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a reporté, hier, au 16 novembre prochain, le procès de l'ancien ministre de la Poste et des TIC, décédé, Moussa Benhamadi, poursuivi pour «obtention d'indus avan-

tages» et «financement occulte de la campagne électorale de l'ex-président de la République, Abdelaziz Bouteflika».

On apprend que certains accusés étaient absents de l'audience, dont les anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, et Abdelghani Zaalane, ancien directeur de campagne de l'ex-président, car impliqués dans l'affaire de Mahieddine Tahkout dont le procès en appel se poursuit au niveau de la chambre pénale de la cour d'Alger. Les mis en cause dans cette affaire sont poursuivis pour «octroi d'avantages injustifiés à Benhamadi pour la réalisation de l'usine de médicaments GB Pharma dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah, dans la capitale».

A. F.

Cybercriminalité

152 affaires d'escroquerie en ligne élucidées en 9 mois

Les brigades de lutte contre la cybercriminalité relevant de la DGSN ont élucidé 152 affaires liées à la cybercriminalité et à l'escroquerie sur la toile, et arrêté 216 personnes durant les 9 premiers mois de 2020, a indiqué la DGSN hier, dans un communiqué.

«L'analyse a démontré que les escroqueries sur Internet ont ciblé des citoyens de tous âges et catégories confondus sur le territoire national», par des criminels qui proposent des offres, services et marchandises fictives moyennant des sommes d'argent, entraînant ainsi les victimes «suivant des étapes frauduleuses progressives» dans des liens suspects en les exposant aux crimes, précise la même source. Poursuivant les campagnes de sensibilisation au sujet des crimes d'escroquerie sur

Internet via ses pages Facebook et Tweeter, la DGSN a appelé les internautes à la vigilance concernant les dupes des hackers en évitant de répondre aux «pourriels» qui les invitent à introduire des renseignements ou des mots de passe.

Les parents sont également invités à contrôler toute utilisation d'Internet par les enfants et à les conscientiser continuellement quant aux risques de la toile.

La DGSN rappelle, par ailleurs, ses supports de communication officiels, à savoir son site-web et ses comptes Facebook et Tweeter, et met à la disposition des citoyens le numéro vert 1548 et celui de secours 17 pour recevoir tous signalements 24h/24h, a conclu le communiqué.

APS